



MONTRICHER

AVIS D'ENQUÊTE

La Municipalité de Montricher, conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), soumet à l'enquête publique du 14 novembre 2025 au 14 décembre 2025 :

- **le plan d'affectation communal (PACom) ;**
- **le règlement du plan d'affectation communal.**

Le dossier porte également sur la délimitation de l'aire forestière.

Elle met en consultation durant le même délai, le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT qui accompagne le dossier.

Les pièces y relatives sont disponibles à l'Administration communale de Montricher où la population peut en prendre connaissance.

Le dossier est également disponible sur le site internet communal : www.montricher.ch.

Une séance d'information publique se tiendra le lundi 17 novembre 2025 à 19 heures à la grande salle de Montricher.

Les observations ou oppositions seront consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé au Greffe municipal de Montricher, rue du Bourg 3 à 1147 Montricher avant l'échéance du délai d'enquête.

La Municipalité